

Bulletin consultable en ligne
www.mairie-varences-89.com/



BULLETIN MUNICIPAL

Numéro 3

ANNEE : 2015

Mois : JANVIER

Sommaire :



Le mot du Maire p. 1

Etat civil p. 1

*Informations générales et
administratives p. 2*

*Vie de la commune
p. 3 à 5*

*La parole est aux
associations p. 6*

*Page nature : la truffe
p. 7 et 8*

Le mot du Maire

Le Maire

*et le conseil municipal présentent à
tous les habitants leurs vœux les
plus sincères de bonheur et de santé
pour l'année 2015*

Etat Civil de l'année écoulée

Mariage

*DAUVISSAT Fabien, Jean Thomas et MATHIEU Audrey, Cécile, Mariette, Andrée, le 3 août
DEFOORT Thomas, Mickaël et FIORINI Vanessa, Alice, Evelyne, le 6 septembre*

Décès

*NADAUD Ginette, Emilie, Carmen, le 2 janvier
MONIN Robert Georges, le 15 janvier*

Naissances

*YTHIER Léa, Faith, Rébecca, le 4 janvier à Auxerre
CHICOUARD Clarys, Anne, Erika, le 5 janvier à Auxerre
FREYERMUTH Maé, Claude, Christian, le 6 septembre à Auxerre
BROUSSEAU Lou, le 18 novembre à Auxerre*

INFORMATIONS GENERALES ET ADMINISTRATIVES

Recensement de la population

Comme vous avez pu déjà le constater dans vos boîtes aux lettres et par le passage de l'employé municipal Patrick Gally qui sera sans doute déjà effectué lorsque vous découvrirez ce bulletin, la commune de Varennes est concernée par le recensement qui a lieu tous les 5 ans. Merci pour l'accueil que vous avez offert à notre agent recenseur.

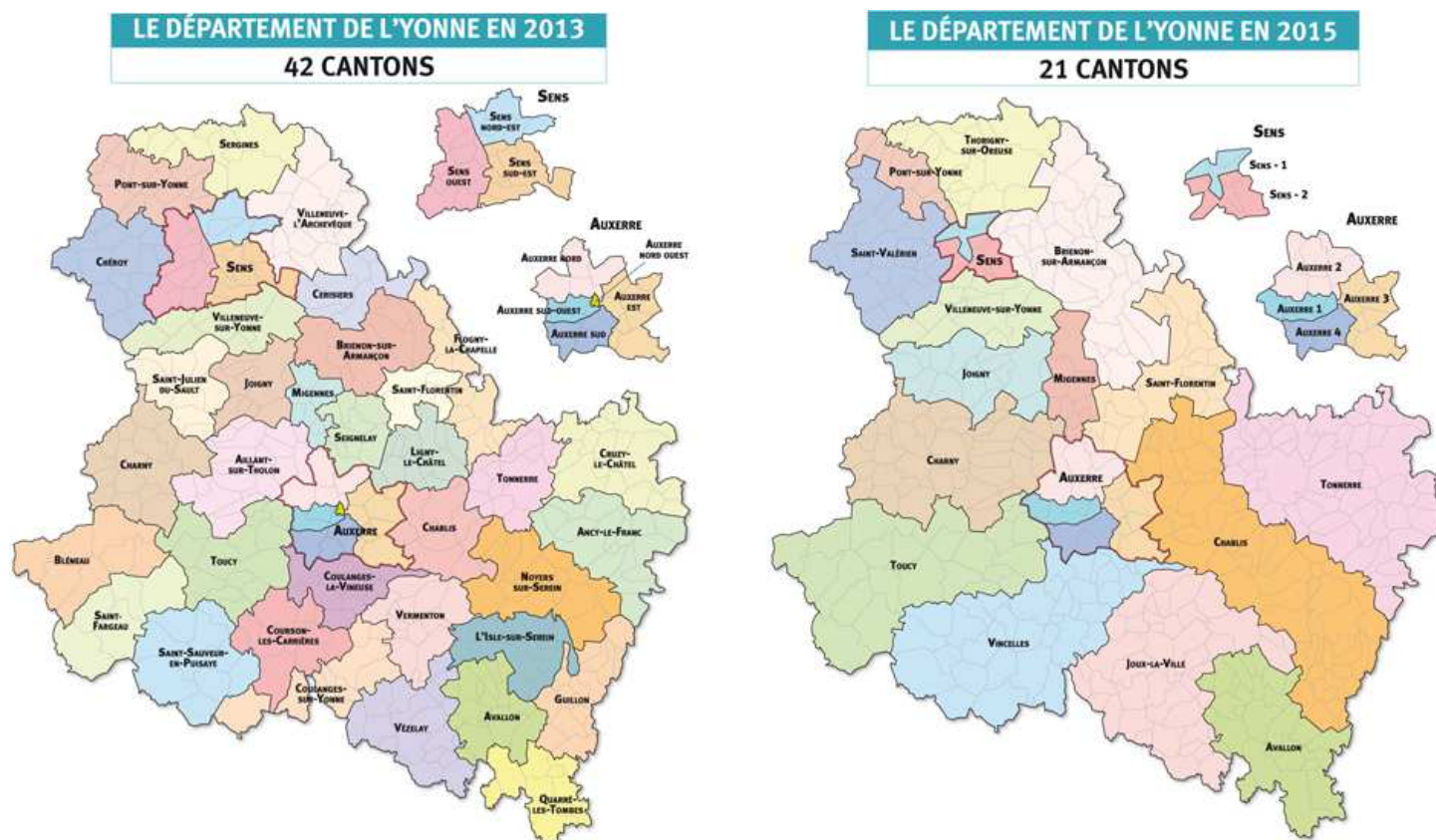
Rappelons que ces informations apportent une connaissance essentielle pour les décisions d'aménagement de territoire de demain. C'est en tenant compte de ces recensements que les collectivités territoriales peuvent répondre aux besoins des populations.

Elections départementales : la nouvelle donne dans le département

Cette année enregistre un changement très important dans la vie de nos collectivités territoriales. L'élection des conseillers généraux disparaît pour laisser la place à l'élection des conseillers départementaux. Notre canton de Ligny le Châtel disparaît ou plutôt fusionne avec les cantons de Chablis, et une partie des cantons de Noyers sur Serein, Isle sur Serein et Guillon. Le conseiller départemental sera donc à la tête d'un vaste territoire qui s'étend de Ligny le Châtel au nord à Sauvigny le Beuréal et Saint André en Terre Plaine au sud (voir cartes)

Ce qui change : le nombre de cantons est de fait divisé par 2, passant de 42 à 21. Cette élection observera une stricte parité : il s'agit d'un scrutin binominal à deux tours : les électeurs devront se prononcer pour un binôme comprenant un homme et une femme. Le nombre de conseillers départementaux ne change donc pas : il sera toujours de 42.

Il est certain que ce territoire présente peu d'homogénéité : il s'étire sur plus de 50 km et on ne peut pas parler de bassin de vie. Restent à définir les compétences de cette assemblée version 2015, puisque ce nouveau découpage électoral s'accompagne aussi d'un regroupement de régions, et d'une refonte des compétences de ces collectivités territoriales.



VIE DE LA COMMUNE

Etat civil, suite...

Le 10 janvier dernier s'est déroulé un événement peu banal en notre salle commune : les noces de diamant, 60 ans de mariage, de M et Mme Ottelet, ont été célébrées dignement ce jour-là. Nous souhaitons une douce lune de miel à ces « jeunes mariés ».....



Tournée de pain Vacances d'hiver

La tournée de la boulangerie pâtisserie Pichard de Ligny le Châtel n'aura pas lieu du 14 au 23 février 2015 inclus et la boulangerie sera fermée dans la même période. Reprise de la tournée le 24 au matin. Merci de votre compréhension



Communiqué de M. Yves Pommier



« J'ai pour projet d'écrire un livre illustré sur notre village. Bien qu'ayant déjà réuni des renseignements, cartes postales et quelques photos, concernant l'histoire de Varennes sous ses différents aspects, je devrai pouvoir faire mieux.

C'est pourquoi je vous sollicite, habitants de Varennes et anciens habitants partis vivre ailleurs, afin de me documenter si vous le voulez bien en documents de toutes sortes et photos liées à l'histoire de notre village, des temps anciens à nos jours. Après prises de note ou photocopie, ces pièces vous seront rendues aussitôt.

Pour vous rencontrer, je tiendrai une permanence en la salle de mariage de la mairie de Varennes chaque vendredi après-midi, aux mêmes heures que l'ouverture du secrétariat, et ce jusqu'au 27 mars dans un premier temps.

N'hésitez pas à venir, plus nous serons, plus nous découvrirons dans nos souvenirs, des faits et des anecdotes liés à notre village. En espérant une collaboration fructueuse entre nous, je vous prie de recevoir mes respectueuses salutations. »

M Yves Pommier

Fêtes de Noël CCAS

Le père Noël était encore une fois fidèle au rendez-vous, le dimanche 14 décembre. Il a distribué des cadeaux à 56 enfants de la commune, des plus petits aux « grands » de CM2.

A cette occasion, vous étiez nombreux à venir partager un moment convivial autour d'un goûter fourni et préparé par les membres du Comité Communal d'Action Social.

Quant à nos aînés, 38 colis leur ont été distribués : ils ont été visiblement appréciés. Merci aux membres du CCAS pour la distribution.

Nous tenons aussi à remercier M Olivier Marshall, aussi fidèle au poste que le père Noël, pour prêter la logistique à l'installation des guirlandes dans le sapin du parking de l'école.



Le point sur les travaux de l'année écoulée

Cette première année du mandat n'est bien sûr, pas celle des grands travaux. Néanmoins, quelques réalisations sont déjà terminées. En premier lieu, l'ensemble des fenêtres et portes des logements communaux de la rue du Chapiteau a été refait pour un montant de 17 180 € ttc. Les anciennes huisseries donnaient des signes de fatigue et améliorer l'isolation devenait nécessaire. Le Conseil municipal a également répondu à la sollicitation de l'US Varennes et aux besoins de ce club en réalisant un local technique. Les travaux réalisés par l'entreprise Patrick Marshall sont quasiment terminés et leur coût s'élève à 13 846 €.

Par ailleurs, notre salle des fêtes, très utilisée cette année, a bénéficié d'un nettoyage en règle du carrelage. L'entreprise Charonnat Christophe a réalisé un décapage du sol, qui lui a redonné un peu d'éclat pour un montant de 400€

Enfin, les travaux relatifs aux projets de réfection et rénovation de notre réseau d'assainissement ont été lancés. Comme nous l'expliquions dans le précédent bulletin, il s'agissait tout d'abord de réaliser la dérivation des drains agricoles en partie haute du village, l'afflux d'eaux claires n'étant pas compatible avec le projet de la nouvelle station d'épuration par lagunage. L'entreprise Barbier a effectué la dérivation au lieu-dit « les hauts chemins », pour un montant de 13 389 €.



Après appel d'offre, c'est l'entreprise Eiffage qui s'est chargée de l'autre dérivation des « Hauts de Varennes » sur la rue Haute et jusqu'à la D 8. Le coût de cette seconde opération est chiffré à 56 573,69 €.



**l'Association d'Aide à Domicile ADMR de
Ligny-le Châtel et ses environs allie
service aux personnes et convivialité**

La mission première de l'association d'aide à domicile ADMR est de favoriser le maintien des personnes âgées, le plus longtemps possible à leur domicile. Elle est aussi d'aider et de soutenir les familles en difficultés passagères, soit après des hospitalisations, des événements familiaux particuliers ou des maladies ponctuelles. Elle est enfin d'apporter toute leur aide aux personnes qui en font la demande, quel que soit leur âge ou leur situation.

Une coordinatrice et une vingtaine de bénévoles sont à l'écoute des besoins de chacun et l'association dispose d'une quinzaine de salariées formées, disponibles et compétentes qui sont prêtes à assurer les tâches demandées...

(suite p. suivante)

...Suite article ADMR

Les services possibles

Entretien de la maison et du linge : ménage, repassage...

Aide à la personne : aide au lever, à la toilette, à l'habillage, à la prise des repas et aux courses, préparation des repas, promenade, jeux et loisirs...

Aide à la famille : garde d'enfants, aide aux aidants sous forme d'accompagnement de personnes malades ou dépendantes, d'aide au ménage et autres,

Installation de la téléassistance...

Des aides financières sont possibles : elles sont à demander à votre caisse de retraite, au Conseil général, à la CAF, à vos mutuelles et autres.

Dans tous les cas, vous bénéficierez d'une réduction d'impôts de 50% des sommes versées.

La semaine bleue



Cette année, l'association de Ligny a assuré l'organisation de l'après-midi récréative mis en place dans le cadre de la semaine bleue et financé par les communes. Cette manifestation réussie a réuni quelques 180 seniors du canton âgés de plus de 60 ans, à la salle des fêtes de Ligny- le Châtel. Au programme : prestation du groupe folklorique, le Regain de Chablis et goûter très convivial. Un grand moment festif que l'ensemble des participants a apprécié à sa juste valeur.

La soirée dansante

Elle aura lieu **le samedi 7 mars 2015 à la salle des fêtes de Ligny** et aura pour thème le jambon sauce chablis. Elle sera animée par un orchestre de 6 musiciens. Ce rendez-vous très traditionnel est largement ouvert à toutes les personnes intéressées, sans aucune obligation d'adhésion à l'ADMR. Une information circulera pour les inscriptions dès que le moment sera venu.

Le souhait des responsables est de voir beaucoup de monde s'inscrire pour cette soirée importante, dont la réussite est capitale pour l'association : « *En effet, les bénéfices de cette manifestation ajoutés à ceux de la journée fleurs et aux subventions des communes concernées constituent les seules sources de financement pour faire face aux frais de fonctionnement et aux impayés, quand il y en a, mais également pour payer les colis de Noël aux personnes aidées et les bons d'achats de fin d'année accordés aux salariées* » précise la présidente, Jacqueline Fromonot.

Contacts

A Varennes : Colette Massé, tél. 03.86.47.48.25, référente locale ; Martial Massé (tél. id.) et Marlène Mocquot, tél. 03.86.47.49.95, responsables famille ;

Téléassistance : Mireille Bonnet tél. 03.86.47.47.44, Jean Paoella, tél. 03.86.42.42.40 ;

A Ligny, Maison des Services : Angélique Taranne, tél. 03.86.98.01.41 ;

Permanences lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 à 12 h 30 et de 13 à 16 heures ;
Adresse 3, bis, grande rue, 89144 Ligny-le Châtel.

A Ligny, Maison des Services : Angélique Taranne, tél. 03.86.98.01.41 ;
Permanences lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 à 12 h 30 et de 13 à 16 heures ;
Adresse 3, bis, grande rue, 89144 Ligny-le Châtel.

LA PAROLE EST AUX ASSOCIATIONS

Ecole de Varennes

Les élèves de l'école de Varennes souhaitent une bonne et heureuse année à tous les habitants de la commune de Varennes.

Spectacle de Noël

Le spectacle a encore été un grand succès cette année. Merci à toutes les personnes qui sont venues applaudir les élèves et les parents d'élèves qui sont montés sur les planches et qui nous ont offert un spectacle de qualité où nous avons bien ri. Merci à toutes les personnes qui ont participé au bon déroulement de celui-ci. On vous donne rendez-vous l'année prochaine.

Carnaval

Les élèves de l'école défilent dans les rues de la commune dans la matinée du 20 février. Ils offriront des crêpes aux habitants.

Classe découverte

Les élèves des écoles de Varennes, de Lordonnois ainsi que les CM1 de Ligny partiront à la découverte de la Normandie la semaine du 16 au 19 juin. Ils visiteront le musée du débarquement et feront de la pêche à pieds ou encore du char à voile.

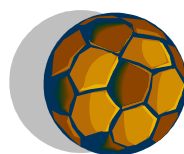
Kermesse

La kermesse aura lieu le dimanche 7 juin à l'école de Ligny.

Méchoui

Le méchoui aura lieu à Méré le samedi 27 juin.

Le directeur, Arnaud Dubois.



US Varennes

Je me joins aux membres de notre club pour vous présenter tous nos vœux de bonheur, santé et prospérité, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, pour l'année 2015.

Depuis le début de cette saison 2014/2015 c'est l'explosion des effectifs, notamment chez les plus jeunes. Nous allons atteindre près de 170 licenciés, du jamais vu au club, une équipe dans chaque catégorie ainsi que 3 équipes féminines. Tous les joueurs et dirigeants sont très motivés pour encadrer ces équipes, malgré les problèmes de bénévolat, mais soyons optimistes et relevons le défi.

Ne passons pas sous silence, le dévouement, le travail considérable des dirigeants et cela au bénéfice de nos jeunes, c'est notre force certes mais n'oublions pas non plus l'action en dehors des stades pour trouver les finances nécessaires afin que le club fonctionne normalement en organisant des manifestations extra-sportives, sans oublier aussi la municipalité et les sponsors.

Je terminerai en souhaitant, à tous les membres de notre club, que cette nouvelle année vous apporte beaucoup de satisfaction, tant dans votre famille que dans le club auquel vous consacrez tous vos instants de disponibilité, pour le plus grand bien de nos jeunes.

Le Président G.CUNEAZ

Tennis de Table de Varennes

M le Maire,

Tous les adhérents du Tennis de table s'associent à moi pour souhaiter une belle et heureuse année 2015 à tout le conseil municipal et à vous-même. Comme précisé sur l'ancien compte rendu du tennis de table, nous avons 5 équipes, cette saison. Une dans chaque division sauf l'excellence. Nous nous entraînons toujours au gymnase de Ligny-le-Châtel, le mercredi soir à partir de 20h et la compétition, le vendredi soir à 20h30.

Nous organisons **notre tournoi amical (ouvert à tous), vendredi 20 février 2015 au gymnase de Ligny-le-Châtel.**

Si vous avez des questions sur notre fonctionnement ou quoi que ce soit, n'hésitez pas à nous contacter.

Isabelle Monnier, secrétaire du club et Responsable du championnat du département de l'Yonne

Le Comité des fêtes

L'ensemble du comité des fêtes vous souhaite une belle année 2015. Nous aurons à cœur de vous proposer de nouvelles animations pour cette nouvelle année.

Nous tirons un bilan plutôt positif de 2014. Les 2 après-midis récréatifs (janvier et novembre) trouvent à présent leurs adeptes. Pas moins de 60 personnes en novembre !

Nos randonnées sont tout autant une réussite, surtout celle du printemps car malheureusement le déluge nous a accompagné en automne et je tiens à féliciter les 5 courageux qui se sont malgré tout lancés dans l'aventure.

Et puis notre nouveauté 2014, la bourse aux jouets fut également un succès. Les vendeurs présents ont pu constater que le public avait répondu présent et chacun a pu y trouver une certaine satisfaction.

Bilan positif aussi dans l'effectif du comité qui voit 3 nouvelles recrues, bienvenue à elles. Nous sommes malgré tout toujours en effectif restreint. Je vous invite à nous retrouver, **l'assemblée générale du comité des fêtes aura lieu le vendredi 6 février prochain à 20h30 à la salle de réunion de la mairie.** Rejoignez-nous !

Le programme 2015 sera alors abordé. Nous renouvellerons nos activités habituelles et réfléchirons ensemble à de nouvelles propositions pour toujours mieux vous divertir.

En attendant, nous organiserons prochainement un **après-midi récréatif à la salle des loisirs.** A bientôt.

Gaëlle BOGUREAU, présidente du Comité des fêtes

Pages nature : La truffe de Bourgogne

Depuis quelques temps, en fait surtout au début de l'automne, on entend parler de ce précieux « champignon » qu'est la truffe.

En Bourgogne et dans l'Est de la France (Champagne, Lorraine) il s'agit surtout de la truffe de Bourgogne (*Tuber uncinatum*) la plus « populaire » semble être la truffe noire ou truffe du Périgord, en fait, jusqu'à la Renaissance la seule truffe consommée par les rois de France était la truffe de Bourgogne.

La France de la fin du 19ème siècle pouvait se « régaler » de truffes, en récoltant 1000 à 2000 tonnes de « diamant noir de la cuisine française », aujourd'hui, la production est de 20 à 40 tonnes, il est donc difficile de déguster ce champignon devenu si rare qu'il risque l'oubli...

Alors parlons de la truffe de Bourgogne (sans chauvinisme ...)

On la récolte, c'est le **cavage**, de la mi-septembre à la fin du mois de décembre, mais pas question de chercher au hasard ! Il faut un compagnon à l'homme ! Autrefois la récolte se faisait avec un cochon, pour des raisons évidentes, on lui préfère maintenant un chien.



Teckel à poils longs

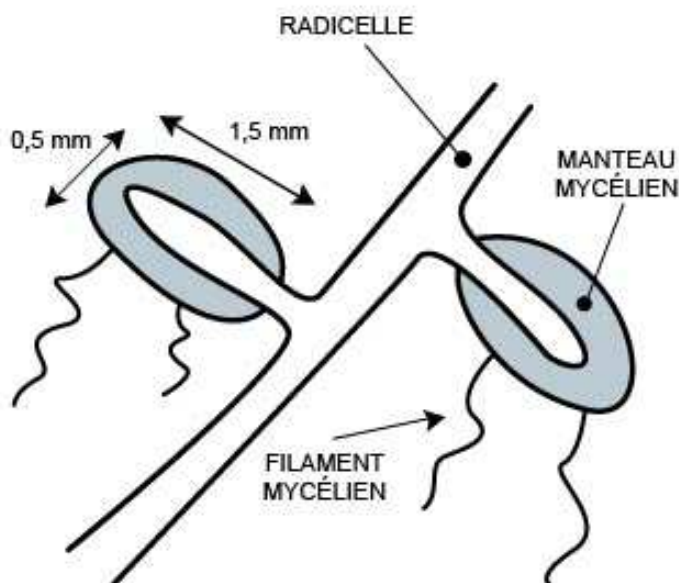
Toutes les races s'y prêtent pourvu que l'animal soit attentif, ait un bon odorat et aime travailler avec son maître, on retrouve principalement cela chez le Westie, le Teckel ou le Labrador. Le Lagotto romagnolo aurait des aptitudes évidentes et naturelles pour le cavage, pour certains un bon « corniaud » fait parfaitement l'affaire !



Lagotto romagnolo

La truffe de Bourgogne est largement répandue dans toute l'Europe, pourvu que le **terrain soit argilo-calcaire**, peu profond et bien aéré (idéalement le même sol sur lequel pousse la vigne) elle se met facilement en symbiose avec une grande variété d'arbres (chênes, charme, noisetier, bouleau, tilleul, pins, cèdre, elle préfère les situations ombragées (ambiance de sous-bois).

Mais qu'est-ce qu'une truffe ?



SCHEMA SIMPLIFIÉ
DE DEUX MYCORHIZES JEUNES

La truffe est un **champignon souterrain** (hypogé) qui vit en symbiose avec un arbre. La partie végétative, le mycélium (minuscules filaments) s'accroche aux racelles de l'arbre par des organes mixtes : les mycorhizes. Par leur intermédiaire l'arbre fournit au champignon les substances hydrocarburées qu'il ne peut synthétiser, tandis que le champignon permet à l'arbre une meilleure nutrition minérale : c'est la symbiose !

Le champignon produit chaque année des fructifications (carpophores) en forme de tubercule dont le poids peut atteindre 500 grammes : ce sont les truffes !

Elles sont enfouies dans le sol à une profondeur de 5 à 20cm.

Lorsqu'un arbre produit des truffes, bien souvent une surface plutôt circulaire de terre mise à nue se forme à son pied, c'est le fameux « brulé ». Il serait dû à des substances herbicides secrétées par le mycélium de la truffe.



Brulés sous noisetiers

Comment se procurer des truffes ?

Sur le marché actuel, il existe des truffes issues de truffières naturelles ou cultivées.

Mais attention ! **La récolte des truffes est réglementée**, la période de récolte est fixée par arrêté, il est interdit de récolter par piochage, on doit également respecter la propriété d'autrui. On doit obtenir des autorisations de cavage des

propriétaires fonciers, privés, communes forestières, collectivités locales et l'ONF pour les forêts domaniales. Enfreindre ces étapes est passible d'amendes.

Heureusement, pour manger des truffes, en période hivernale, il existe de nombreux marchés aux truffes, (Noyers, Avallon, Vézelay) il vous en coûtera entre 350€ et 400€ le kilo. Mais notre truffe de Bourgogne avec son petit goût de noisette s'utilise plutôt comme une épice. Fraîche, râpée sur des tartines beurrées, (c'est le ceps gras qui fixe le parfum) infusées dans de la crème fraîche plusieurs heures puis mélangée à une purée : divin ! 10 grammes par personne suffisent. Il ne faut jamais la cuire !

La truffe ne se pèle pas brosser pour retirer la bien l'éponger. Elle se et peut être congelée, dans du papier dans un bocal en verre, congelée dans vos plats.

Si vous l'achetez sur un de nettoyage ont déjà été été également contrôlée l'on appelle le **canifage**, prélevé afin de vérifier si consommation, et les consommation ont été



canifage

tout se mange, il faut bien la terre et la passer sous l'eau et conserve une dizaine de jours emballée individuellement aluminium, puis enfermée dans ce cas l'intégrer à moitié

marché aux truffes, les étapes faites par le vendeur, elle aura par des experts, (c'est ce que un morceau de truffe a été la truffe est propre à la morceaux impropres à la retirés), gage de qualité.

A vos recettes ! Prêts ? Régalez-vous.....